



Direction de la Voirie et des Déplacements

2023 DVD 57 - Plan Vélo 2021 – 2026 : Soutien aux associations vélo. Subventions de fonctionnement et d'investissement à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 201 635€ en investissement)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Plan Vélo 2021-2026, présenté en séance du Conseil de Paris de novembre 2021, vise à faire de Paris une ville 100% cyclable. Pour atteindre cet objectif il est nécessaire de réaliser des aménagements permettant de se déplacer partout et en toute sécurité, avec un maillage continu, y compris à l'échelle métropolitaine. Doit également être assuré l'accompagnement de la pratique et le développement de services pour les cyclistes. En effet, l'apprentissage doit être possible pour ceux qui ne savent pas faire du vélo ou ont besoin d'accompagnement pour pratiquer en milieu urbain dense, en bénéficiant de séances de « remise en selle ». Il s'agit également d'offrir la possibilité d'acquérir des notions de mécaniques leur permettant d'être autonomes, à moindre frais, dans leurs déplacements. C'est un des axes forts du Plan Vélo que de développer cette « culture vélo » sur tout le territoire parisien et pour tous les publics.

Il vous est aujourd'hui proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement à 25 associations parisiennes mobilisées autour de l'apprentissage du vélo, de la réparation et de l'entretien des cycles en autonomie, et plus globalement, autour de la promotion et de l'aide à l'utilisation du vélo en ville. Ces associations participent toutes aux objectifs du Plan Vélo, en encourageant par leurs actions quotidiennes la pratique et l'autonomie des cyclistes dans leurs déplacements.

À l'image de ce que l'on observe depuis plus de deux ans maintenant, la dynamique associative vélo à Paris est remarquable et est en pleine expansion : des acteurs nouveaux se structurent chaque année, les ateliers d'autoréparation sont plébiscités, les vélo-écoles répondent à un

besoin grandissant et les projets se diversifient pour toucher des publics spécifiques aujourd'hui encore éloignés de la pratique (les femmes, les seniors et les personnes en situation de handicap en particulier). Une attention particulière est portée aux Quartiers Politique de la Ville (QPV), puisque 60% des structures dont les projets vous sont présentés aujourd'hui inscrivent leurs actions dans ces territoires.

3S – Séjour Sportif et Solidaire (17^e)

Séjour Sportif et Solidaire-3S, située en QPV dans le 17^e arrondissement, est une association qui a pour but de contribuer à la promotion active du sport responsable, au développement du sport « zéro déchet » et à la réduction des déchets et la sensibilisation de la population à un autre mode de consommation moins néfaste pour l'environnement. L'association propose des stages d'initiation à la réparation vélo, pour encourager notamment la découverte du métier de réparateur cycle et la remobilisation des publics en particulier les jeunes, en leur permettant d'acquérir des compétences techniques. Les stages de vélo-écoles permettent l'apprentissage et/ou la remise à niveau de la pratique du vélo, en permettant une socialisation autour d'un groupe de bénéficiaires, qui s'entraident et créent du lien.

Montant de la subvention proposée : 5 000 € en fonctionnement

Accueil Goutte d'Or (18^e)

Cette association du quartier de la Goutte d'Or, en QPV dans le 18^e arrondissement, a pour objet de promouvoir, favoriser et harmoniser toutes les initiatives permettant de répondre aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier et tout particulièrement d'aider à l'accueil, à l'insertion de ses habitants ainsi qu'à son développement social. À travers des sessions d'apprentissage du vélo, l'association souhaite encourager la mobilité dans les déplacements professionnels et personnels pour les habitants, et ainsi favoriser la valorisation de soi.

Montant de la subvention proposée : 3 000 € en fonctionnement

Animation Insertion Culture et Vélo (AICV – 19^e)

Implantée dans le 19^e arrondissement depuis 1995, l'association est l'une des premières vélo-écoles de Paris, à destination des adultes et des enfants. Dans le cadre du développement de ses activités, en partie en QPV, et face à une demande croissante, l'association souhaite poursuivre ces programmes de formations et d'apprentissage, articulés autour de trois modules : l'initiation, le perfectionnement et la circulation en ville,

ce fonctionnement permettant à chacun de débiter les séances correspondant à son niveau et de progresser à son rythme. L'association souhaite également renforcer son équipement.

Montant des subventions proposées : 25 000 € en fonctionnement et
8 500€ en investissement

Association ODA Vélo Club (14 °)

L'Association Œuvres d'Avenir (ODA) est composée de plusieurs établissements et services dont l'institut médico-social d'éducation sensorielle (IDES), qui accueille 68 jeunes déficients visuels âgés de 3 à 20 ans avec des troubles ou déficits associés (physique, auditif, psychique, neurologique, cognitif, développemental). Un certain nombre d'enfants est porteur d'un handicap rare. Les enfants ont un écart important entre leur âge et le niveau de compétences.

L'association soucieuse de renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap physiques et moteurs souhaite proposer : un atelier de réparation de cycles pour leur permettre notamment d'accéder aux métiers du cycle et offrir un service de réparation des cycles aux habitants du quartier, raison pour laquelle l'association souhaite s'équiper de mobiliers, d'outillages et petits matériels.

Une mise à disposition des vélos adaptés et organiser des séances d'apprentissage pour permettre aux personnes en situation de handicaps physiques et moteurs d'acquérir une autonomie dans leurs déplacements quotidiens. L'association souhaite s'équiper en vélos adaptés pour répondre aux besoins de différents profils de personnes en situation de handicaps.

Montant de la subvention proposée : 34 631€ en investissement

Axes Pluriels (10 °)

Axes Pluriels est une équipe pluridisciplinaire qui effectue un travail d'accompagnement social, familial et psychologique. Elle dispose d'un pôle Enfance/Famille, dans lequel une équipe d'animation propose des activités culturelles et éducatives mises en place au sein de l'espace de vie sociale, notamment des ateliers d'apprentissage du vélo, en QPV dans le 10^e arrondissement. Le but de ces ateliers est de donner, à une population en situation de grande vulnérabilité, la possibilité d'apprendre à faire du vélo. En plus de promouvoir le vélo et les mobilités douces, ce projet vise à l'inclusion, la solidarité, et la création de lien social,

notamment par le fait que les participants à ce programme devront à leur tour parrainer un proche pour qu'il apprenne lui aussi à faire du vélo.

Montant de la subvention proposée : 6 000 € en fonctionnement

Cocyclette

Créée en 2019, l'association a pour objet de promouvoir les mobilités actives afin de développer un environnement urbain plus agréable et respectueux de la planète. Elle sensibilise les citoyen.ne.s, les entreprises, les collectivités, et tout autre organisme à l'importance du mode de déplacement choisi et aux bénéfices des mobilités actives comme outil de reconquête de l'environnement urbain. Ainsi, elle les incite à transformer leurs habitudes de mobilité du quotidien vers des mobilités actives et donner envie au plus grand nombre d'envisager de prendre le vélo pour se déplacer au quotidien grâce à des activités ludiques et pratiques. Les actions de l'association permettent l'engagement pour le développement de la pratique des mobilités actives et en général de toute activité qui a pour but le développement de la pratique d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement. En 2023, l'association souhaite prolonger ses actions auprès des personnes qui n'osent pas se déplacer à vélo dans leur quotidien et continuer à développer ses actions pédagogiques pour les néo-cyclistes sur les bonnes pratiques pour se déplacer à vélo sereinement avec des remises en selle et des stands de sensibilisation. Le but est d'aider au changement de mobilité vers plus de vélo.

Montant de la subvention proposée : 5 000 € en fonctionnement

Comité Départemental de Cyclotourisme de Paris - Codep 75 (12 °)

Le Codep75 a pour but de promouvoir la pratique du cyclotourisme pour tous, sous toutes ses formes, et sur tous les terrains. Dans le cadre de ses activités, l'association a pour projet d'ouvrir une Vélo École inclusive dans le Bois de Vincennes ouvert à tous les publics. L'association veut proposer des activités en fonction des publics, avec notamment l'apprentissage du vélo, de la sécurité, de la mobilité et de la circulation en ville, la remise en selle d'adultes, des balades urbaines, la maîtrise du VAE, la maîtrise du tricycle, et des cours de mécanique vélo. Pour mener à bien ses activités, elle souhaite se doter de vélos et de vélos adaptés.

Montant des subventions proposées : 4 000 € en fonctionnement et
4 000€ en investissement

Cycl'Avenir

Créé en 2020, l'association a pour objectif de favoriser la création de liens sociaux entre un public de bénévoles locaux et des publics fragilisés en les réunissant autour d'activités à vélo afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragilisées tout en s'inscrivant dans une recherche de développement durable. L'association souhaite mettre en place des séances d'apprentissage du vélo auprès de femmes en situation de précarité (en situation d'exil ou passées par la rue par exemple) qui sont encore trop éloignées de la pratique (peur d'apprendre, interdits socio-culturels, ...). Des séances régulières seront proposées, de l'apprentissage au perfectionnement, pour finir avec la découverte de Paris à vélo, guidées par un professionnel du tourisme. Cycl'Avenir sollicite un soutien en investissement pour acheter une flotte de vélos et l'équipement nécessaire à l'association et à la réalisation du projet.

Montant des subventions proposées : 13 000 € en investissement

Cyclocube (5^e, 12^e, 13^e, 15^e et 16^e)

Cyclocube est une association qui accompagne les citoyens pour un usage du vélo quotidien au travers de différentes actions. Son but est d'aider les participants à acquérir une autonomie dans l'usage et l'entretien de leur vélo grâce à des ateliers d'autoréparation, des animations de rue, et l'apprentissage de la mobilité en Ville en organisant des balades urbaines. Cyclocube sollicite une subvention de fonctionnement pour l'installation de nouveaux ateliers à Censier dans le 5^e arrondissement et Bercy Beaucoup dans le 12^e arrondissement.

Montant des subventions proposées : 5 000 € en fonctionnement

Développement Animation Vélo Solidaire (DAVS) – Vélo-École Paris Sud (13^e)

L'association DAVS anime depuis juillet 2016 la Vélo-école Paris Sud. Depuis 2022, elle propose un atelier d'autoréparation au 1, rue Péan dans le 13^e arrondissement, en QPV. Elle accueille et accompagne des publics spécifiques qui, pour des raisons sociales et/ou culturelles, se trouvent éloignés de ce mode de déplacement. DAVS souhaite poursuivre ses séances d'apprentissage, particulièrement sollicitées. La subvention de fonctionnement lui permettra de pérenniser et de développer les projets et les activités proposées par la vélo-école. La subvention d'équipement lui permettra d'acheter des vélos supplémentaires.

Montant des subventions proposées : 19 000 € en fonctionnement et 5 500€ en investissement

Entraide et Savoirs Necker-Falguière (15^e)

Entraide et savoirs Necker-Falguière est une association du quartier populaire de Falguière dans le 15^e arrondissement, qui propose d'aider à

l'autonomie des habitants, notamment dans l'usage et l'entretien de leurs vélos au travers de plusieurs ateliers favorisant l'apprentissage de la mobilité douce en domaine public. Les subventions en fonctionnement et en investissement vont permettre à l'association de créer un atelier de réparation et d'autoréparation. D'autre part, cela va lui permettre de mettre en place un encadrement pour former à la pratique régulière du vélo, à partir de vélos récupérés ou considérés comme inutilisables. Outre le développement de la mobilité douce, ces deux initiatives permettront de briser progressivement l'isolement des jeunes et d'inciter au réemploi des déchets issus des vélos. L'association souhaite donc s'équiper pour mener à bien ses projets : achat de vélos, d'outillages, de casques, de petits matériels.

Montant des subventions proposées : 6 000€ en fonctionnement et 2 500€ en investissement

Études et Chantiers – Solicycle (14^e et 18^e)

L'association Etudes et Chantiers anime 7 ateliers vélo solidaires dénommés SoliCycle en région francilienne, dont 3 à Paris. Pour renforcer le lien social dans les quartiers et permettre l'autonomisation des usagers dans leur pratique du vélo, notamment dans les QPV, l'association souhaite proposer différents projets : des cours de vélo pour adultes, poursuivre ses permanences d'autoréparation fixes, ou encore initier des enfants et des jeunes décrocheurs à la mécanique cycle dans le but de démocratiser la pratique du vélo. La subvention d'équipement permettra de faire des achats de matériel pour accompagner les différents projets.

Montant des subventions proposées : 26 500 € en fonctionnement et 27 992€ en investissement

ANAIIS - Association d'action et d'insertion sociale (12^e) nouvellement transformé en Fondation Anais

ANAIIS est une fondation créée en continuité de l'action de l'associations ANAIS en novembre 2018 et reconnue d'utilité publique en octobre 2019. Cette fondation a pour but de favoriser le développement personnel, l'épanouissement intellectuel et physique, l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap ou de dépendance (enfants, adultes, personnes âgées) et de les accompagner tout au long de leur vie. En 2023, dans le cadre de son projet « À ton sport, À ta santé! » qui vise à permettre aux personnes en situation de handicap d'être actrices de leur santé par le sport, ANAIIS veut entraîner ses bénéficiaires à se déplacer à vélo tout au long de l'année pour un mieux-être physique, moral et social. C'est pour cela que l'association sollicite une subvention d'investissement afin de financer l'achat de matériel adapté aux

différentes typologies de public handicapé et de tout âge, qu'elle est amené à recevoir.

Montant des subventions proposées : 20 000 € en investissement

La Cyclofficine (20^e)

La Cyclofficine de Paris est une association basée en QPV du 20^e arrondissement, qui propose des ateliers d'autoréparation dont le principal objectif est de sensibiliser les citoyen.ne.s à l'usage quotidien du vélo en les accompagnant à la réparation et à l'entretien de leur vélo dans une logique de sensibilisation au réemploi. Elle organise aussi de nombreux ateliers hors les murs, des permanences d'autoréparation et organise aussi une filière de réemploi de vélo et pièces détachées qu'elle utilise pour toutes ses animations et ateliers. Pour l'année 2023, l'association sollicite une subvention de fonctionnement pour poursuivre ses permanences et ses différentes actions, ainsi qu'une subvention d'équipement afin de réaliser des travaux dans ses locaux et d'acquérir différents équipements et mobiliers pour aménager les locaux permettant ainsi d'apporter aux participants une meilleure aide.

Montant des subventions proposées : 18 000€ en fonctionnement et 35 000€ en investissement

La Petite Rockette – la Cyclette (11^e)

L'association La Petite Rockette anime à proximité du QPV du 11^e arrondissement un local dénommé « la Cyclette » qui est dédié à la mécanique vélo. La Cyclette a pour objectif de participer au développement d'une culture vélo accessible à tous publics, adultes comme enfants, en promouvant la bicyclette comme mode de déplacement, de favoriser le réemploi et l'apprentissage de l'autonomie à vélo. Elle propose aussi la collecte et la revalorisation de vélos usagés et des ateliers participatifs d'apprentissage et de réparation, sont mis en place ; notamment à travers des stages d'apprentissage de mécanique vélo à destination des jeunes. L'association souhaite par ailleurs développer ses activités de vélo-école en multipliant les créneaux et en proposant des séances parents – enfants.

Montant de la subvention proposée : 24 000 € en fonctionnement

Le Petit Biclou (13^e)

L'association le Petit Biclou, basée dans le 13^e arrondissement, a pour objectif de créer et de promouvoir une dynamique autour de l'utilisation

du vélo dans le QPV Kellermann, et de faire acquérir à chacun.e la compétence et l'habitude de réparer son vélo, avec l'aide de bénévoles. L'association souhaite aussi étendre son atelier d'autoréparation de vélo dans différents quartiers politiques de la ville du 13^e arrondissement, notamment au sein de centres sociaux (Maison 13 Solidaires et 13 pour tous), de médiathèques municipales et du centre Paris Anim' Poterne des peupliers.

Montant de la subvention proposée : 10 000 € en fonctionnement

Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB)

Créée en 1974, Mieux se déplacer à Bicyclette est la première association cycliste créée en Ile-de-France, avec pour but de faire prendre conscience de l'intérêt d'utiliser la bicyclette, que ce soit dans les déplacements ou pour le loisir. L'association a, à l'égard des cyclistes ainsi que des non-cyclistes, un rôle d'éducation et de conseil dans divers domaines liés au vélo, notamment la sécurité et la prévention des accidents, la recherche et préconisation des meilleurs équipements et aménagements, la mécanique du vélo, l'assistance juridique, etc. Pour l'année 2023, MDB souhaite poursuivre ses nombreux projets : accueil des cyclistes à la Maison du vélo ; bourses aux vélos ; marquage Bicycode et conseils pour lutter contre le vol ; animations pour favoriser la pratique auprès des adultes ; sensibilisation aux enjeux de sécurité routière en partenariat avec la Ville de Paris et la Préfecture de Police ; cours de vélo école dans le 17^e arrondissement ; etc.

Montant de la subvention proposée : 28 000 € en fonctionnement

Paillettes et Cambouis (10^e)

Paillettes et Cambouis est une association créée en 2020 qui œuvre pour promouvoir la pratique du vélo et la fête comme outils de conscientisation et d'émancipation ; à travers des méthodes d'éducation populaire pour sensibiliser à la transition écologique à travers la promotion de la réparation et du réemploi et milite plus généralement pour une société inclusive, écologique, solidaire et participative. Afin de poursuivre ses activités, l'association prévoit en 2023 d'ouvrir une vélo-école où elle continuera à proposer ses ateliers d'apprentissage à la mécanique vélo, ses ateliers d'autoréparation et toutes les autres animations qu'elle a proposé les années précédentes (balades, formation à la sécurité etc.). Elle souhaite également s'équiper pour mener à bien ses actions (remorque, vélo cargo, quincaillerie et outillage, etc.) et pour organiser des événements pendant Mai à Vélo.

Montant des subventions proposées : 10 000€ en fonctionnement et 10 823€ en investissement

Pari Roller

L'association Pari Roller mène des actions dans le but d'accueillir, développer et promouvoir les mobilités urbaines actives, en tant que pratiques écologiques, de loisirs, et en tant que sports conviviaux et utilitaires. L'association souhaite notamment poursuivre l'organisation des randonnées du vendredi soir dont elle est l'organisatrice depuis 25 ans. Ces randonnées hebdomadaires regroupent rollers, trottinettes, vélos, gyroroue/monoroue, et skate. Soucieuse du bien-être et de la sécurité des participants, auprès de qui elle rappelle à cette occasion les règles de bonne conduite et de cohabitation sur l'espace public, l'association sollicite donc un soutien en investissement pour lui permettre d'acquérir le matériel nécessaire à l'encadrement et à la sécurisation de ses événements.

Montant des subventions proposées : 12 689 € en investissement

Régie de Quartier du 19^e

La Régie de Quartier du 19^{ème} a démarré en 2020 un projet de vélo école pour des femmes adultes avec le Centre Social Rosa Parks et l'association Cycl'Avenir. Dans la continuité de l'année 2022, la Régie souhaite poursuivre et amplifier ses actions dans le but de contribuer à l'émancipation des femmes par l'apprentissage du vélo, promouvoir l'équité de genre dans l'occupation de l'espace public cycliste, faciliter la mobilité pour les personnes éloignées de l'emploi et travailler sur le mieux vivre ensemble.

Montant de la subvention proposée : 2 000 € en fonctionnement

RÉPAR, réseau des ateliers d'auto réparation solidaires

Le RÉPAR est un réseau d'associations qui fédère tous les ateliers d'autoréparations parisiens, avec pour but de promouvoir et valoriser leurs activités, de mutualiser les moyens de plusieurs associations et de favoriser l'échange de connaissances. Elle aide à la création et au développement de nouvelles associations dans une logique non-concurrentielle dans le but de favoriser un maillage territorial intelligent et respectueux des activités de chacun. L'association agit prioritairement dans les QPV. Le RÉPAR a connu une progression importante ces dernières années. Son équipe doit donc s'étoffer pour assurer la continuité des activités permanentes telles que l'essaimage et l'accompagnement de porteurs de projets actuels et émergents, la programmation d'ateliers à grande échelle (plusieurs territoires), les actions de sensibilisation à la pratique du vélo, le travail auprès de nouveaux publics (précaires, jeunes, personnel de la fonction publique, étudiant.e.s parisien.ne.s ...), etc. L'association projette par ailleurs, avec ses partenaires dont les bailleurs sociaux, d'organiser 105 ateliers vélo

dans les QPV parisiens. L'accès à ces ateliers et aux pièces détachées est totalement gratuit. L'accent sera mis sur l'apprentissage de la mécanique par le public afin de l'amener à devenir autonome en terme de réparation et d'entretien de leur vélo. L'association sollicite par ailleurs un soutien en investissement pour acquérir divers matériels et produire des outils de communication ciblés.

Montant des subventions proposées : 66 000 € en fonctionnement et 20 000€ en investissement

Rosa- Parks Paris (19^e)

L'association Rosa Parks Paris anime et gère le centre social et culturel situé Porte d'Aubervilliers dans le 19^e arrondissement en QPV. Elle souhaite continuer à développer son action visant à contribuer à l'émancipation des femmes par l'apprentissage du vélo et à l'équité de genre dans l'occupation de l'espace public cycliste. Aujourd'hui, le centre social doit faire face aux fortes demandes des nombreuses femmes le fréquentant. En partenariat avec l'association Régie de Quartier du 19^e l'association a développé une vélo école pour permettre aux bénéficiaires d'apprendre à faire du vélo lors d'ateliers, et des sorties sont organisées pour acquérir l'assurance nécessaire à la bonne pratique du vélo en ville et pour valoriser le quartier.

Montant de la subvention proposée : 2 000 € en fonctionnement

SPEALS (10^e)

SPEALS mène une mission de sensibilisation et d'échange culturel en France et elle cherche à promouvoir les valeurs du sport. Dans ce cadre-là, l'association mène un projet en faveur de jeunes de 16/17 ans en décrochage scolaire et habitants en QPV pour encourager les mobilités actives des jeunes des QPV tout en les sensibilisant aux enjeux climatiques. Un voyage à vélo sera organisé pour relier Paris à Deauville.

Montant de la subvention proposée : 3 000 € en fonctionnement

Sport 7 (7^e et 15^e)

Sports 7 est une association qui intervient dans les 7^e et 15^e arrondissements de Paris dont l'objectif est de promouvoir le sport de manière générale. En 2023, l'association souhaite faire des interventions auprès des adhérents afin de les sensibiliser à l'importance d'utiliser des transports à mobilité douce dont le vélo, leur apprendre le code de la route et leur apprendre à réparer leur vélo.

Montant de la subvention proposée : 1 000 € en fonctionnement

Vélo École du 20^e (20^e)

L'association Vélo École du 20^e a pour but la promotion du vélo comme mode de déplacement, comme loisir, comme outil d'émancipation et comme facteur de réduction de la pollution urbaine. Ses objectifs visent à favoriser l'activité physique des citoyens et à permettre l'acquisition de compétences en matière de pratique cycliste et de sécurité routière. L'association propose au sein de la vélo-école du 20^e des cours pour adultes, ces derniers ont lieu dans les QPV du 20^e arrondissement pour lesquels la demande est grandissante. L'association sollicite un soutien en fonctionnement et en investissement pour entretenir sa flotte de vélos et acquérir des vélos supplémentaires.

Montant des subventions proposées : 5 000 € en fonctionnement et 7 000€ en investissement.

Les montants de subventions requis sont de 273 500€ en fonctionnement et 201 635€ en investissement. Ces subventions sont nécessaires pour mener à bien toutes les actions visant à atteindre les objectifs du plan vélo 2021-2026.

Je vous demande de m'autoriser à signer les conventions correspondantes.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris